

A large, semi-transparent portrait of a woman with dark hair and glasses occupies the upper half of the image. She is looking slightly downwards and to her right. Below her, a dense city skyline is visible, featuring recognizable landmarks like the Eiffel Tower, the Oriental Pearl Tower, the Empire State Building, and the Christ the Redeemer statue. The sky is a warm, golden-orange color.

SKEMA BUSINESS SCHOOL

**PROGRAMME
ESDHÉM**

Règlement Concours 2026

Voie PARCOURSUP

skema
BUSINESS SCHOOL

AT HOME WORLDWIDE*

*Chez vous, partout dans le monde

CONDITIONS GÉNÉRALES

L'ESDHEM est un double cursus associant un diplôme d'Etat et une préparation aux concours des Grandes Écoles de Commerce. Tout candidat inscrit au concours s'engage à respecter l'ensemble des dispositions énoncées dans le présent règlement.

CONDITIONS D'ADMISSION AU CONCOURS

SKEMA Business School organise un concours d'admission au programme ESDHEM. Ce programme est ouvert aux étudiants titulaires (ou futurs titulaires) du baccalauréat français (général, technologique ou professionnel) ou équivalent international.

Tous candidats ayant été précédemment inscrits au programme ESDHEM de SKEMA Business School et ayant cessé leur scolarité, à leur initiative ou à celle de l'établissement, ne pourront plus candidater à nouveau à ce programme.

L'admission définitive au programme est subordonnée à l'obtention du baccalauréat. Le candidat devra remettre, au plus tard le jour de la rentrée, l'attestation de réussite par le biais d'un relevé de notes officiel*. En cas d'échec ou d'impossibilité de fournir cette attestation dans les délais prévus, le candidat admis ne pourra en aucun cas intégrer le programme, ni garder le bénéfice de son admission pour la rentrée suivante.

Il n'y a pas de limite d'âge pour se présenter au Concours ESDHEM.
Les candidats peuvent s'inscrire sans condition de nationalité.

Le Concours ESDHEM se déroule en deux phases :

► **Admissibilité :** Evaluation du dossier sur Parcoursup.

► **Epreuve d'admission :** Le candidat, s'il est déclaré admissible, est invité à se présenter physiquement sur l'un de nos campus à l'épreuve orale, à l'issue de laquelle le jury se prononce sur le résultat de l'admission du candidat.

PROCÉDURES D'INSCRIPTIONS ET CONDITIONS FINANCIÈRES

Les candidats devront procéder à l'inscription au concours ESDHEM et au paiement des droits d'inscription exclusivement sur la plateforme nationale Parcoursup. Ces droits d'inscriptions s'élèvent à 60 € par vœu choisi (ESDHEM – Economie-Gestion et ESDHEM – Droit).

Les droits d'inscription sont à régler par Paypal. Le paiement doit être effectué avant la confirmation du vœu sur Parcoursup. Les candidats admis devront procéder à l'inscription au programme ESDHEM et au paiement de l'acompte sur les frais de scolarité dans les délais indiqués pour confirmer l'affectation au programme.

Les titulaires du baccalauréat français ne peuvent être recrutés en première année du programme ESDHEM par une autre voie d'admission.

*L'attestation doit être un document officiel portant le nom et le cachet de l'Établissement, et la mention admis : les copies d'écran, emails, relevés de crédits ECTS, attestations prévisionnelles, etc. ne sont pas acceptés

RÈGLEMENT DES ÉPREUVES DU CONCOURS ESDHEM

L'ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ

L'admissibilité au programme ESDHEM se fait au travers de l'évaluation du dossier sur Parcoursup et selon les critères suivants :

► Moyenne des notes de 1ère et de Terminale avec pondération de certaines matières (français, histoire) et valorisation des mathématiques.

► Fiche Avenir.

► Prise en compte de la participation à une cordée de la réussite.

Le coefficient appliqué est 8.

Dans le cadre de l'évaluation du dossier académique, tout absence d'éléments pertinents entraînera la neutralisation de la note et du coefficient associé.

L'ÉPREUVE D'ADMISSION

A l'issue de la procédure d'admissibilité, le jury classe les candidats selon leur note d'évaluation de dossier sur Parcoursup. Les candidats pourront alors consulter les résultats d'admissibilité sur Parcoursup et savoir s'ils sont appelés à passer les épreuves d'admission, phase dite des oraux.

Les candidats admissibles sont invités à passer les épreuves orales en prenant rendez-vous directement sur le site de prise de RDV du Concours ESDHEM de SKEMA Business School.

Les épreuves orales de SKEMA Business School se dérouleront en présentiel sur l'un de nos 3 campus français pour les candidats résidant en France Métropolitaine. Il est possible de présenter ces épreuves en distanciel via visioconférence uniquement pour les candidats résidant hors France Métropolitaine et cas exceptionnels.

L'épreuve dure 20 minutes. Elle se déroule en français face à un jury composé de deux personnes minimum (professeurs, responsables de programmes, managers d'entreprises...) et s'appuiera sur le Curriculum Vitae du candidat. L'échange aura pour principal but de mettre en évidence les motivations du candidat et l'aptitude à atteindre les objectifs académiques du programme ESDHEM. La qualité de l'expression, l'ouverture d'esprit, les projets, les valeurs et les engagements des candidats sont autant d'éléments d'appréciation de l'entretien de motivation ; sans négliger la connaissance du programme et de l'école dans son ensemble.

Le coefficient appliqué est 12.

À l'issue de ces épreuves, un classement sur la base de la note du dossier et de l'épreuve orale sera effectué.

Les résultats d'admission seront publiés sur Parcoursup.

Le nombre de places ouvertes, correspondant au nombre de candidats déclarés admissibles, est réparti sur les trois campus. Par conséquent, SKEMA Business School ne peut garantir au candidat la possibilité de passer les épreuves orales sur le campus souhaité. Néanmoins, le lieu du passage des oraux n'a aucune incidence sur le campus d'affectation.

Les candidats admissibles sont convoqués à 8h00 précises pour le créneau du matin et 13h30 précises pour le créneau de l'après-midi. Le candidat devra se présenter le jour de l'épreuve à l'heure correspondant à son créneau et jusqu'à 30 minutes après l'heure de convocation. Au-delà de cette heure, le candidat sera considéré absent et ne pourra participer aux épreuves orales de ce jour. Le candidat devra obligatoirement se présenter avec une pièce d'identité en cours de validité avec photo (carte nationale d'identité, passeport, titre de séjour).

Le candidat devra prévoir d'être disponible la demi-journée complète, de 8h00 à 12h20 ou de 13h30 à 17h50. Tout candidat absent à une épreuve, même indépendamment de sa volonté, sera considéré comme démissionnaire. Aucune modification de date, de créneau ou de centre d'oral n'est possible après la clôture de modification 48 heures avant la demi-journée d'épreuves orales.

Le jour des épreuves orales, SKEMA Business School peut être amenée à modifier l'ordre, l'horaire et le jury des épreuves, même après la distribution des convocations. Les candidats concernés seront alors informés personnellement par le Service Concours. Les candidats doivent se présenter dans une tenue correcte, rendant visible l'intégralité de leur visage. Selon la situation sanitaire, des règles spécifiques tel que le port du masque, peuvent être imposées à l'ensemble des candidats. Elles seront alors précisées sur la convocation.

Les téléphones portables, montres connectées, ou tout autre moyen de communication doivent être éteints durant toute la durée des épreuves orales. Il est formellement interdit d'enregistrer le contenu d'une épreuve.

AMÉNAGEMENT D'ÉPREUVES

Tout candidat souhaitant bénéficier de conditions spécifiques d'aménagement des épreuves devra transmettre l'attestation médicale d'un médecin désigné par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) de l'année scolaire en cours. Un certificat du médecin traitant n'est pas accepté.

En cas de besoin d'aménagements spécifiques pour les épreuves orales et sous réserve d'acceptation, le candidat contactera le service concours par courriel (concours-undergraduate@skema.edu) avant la clôture des inscriptions sur la plateforme gouvernementale Parcoursup.

CAS DE FORCE MAJEURE

Les modalités de sélection des candidats ou d'organisation des épreuves du concours ESDHEM peuvent changer en cas de force majeure (annulation des épreuves orales). La force majeure désigne tout évènement extérieur, irrésistible et imprévisible, échappant au contrôle raisonnable de SKEMA, tels que l'application de nouvelle loi, règlementation ou décision gouvernementale impactant la mise en œuvre du concours, intempéries, épidémies, émeutes, guerres, rendant impossible l'exécution du concours dans les présentes conditions. Les candidats devront se conformer à ces modifications pour poursuivre le concours.

RÉSULTATS D'ADMISSION

Les coefficients de la phase d'admissibilité et de l'épreuve orale sont définis par la grille suivante.

ADMISSION EN ANNÉE 1

Dossier Académique	40%
Entretien	60%
Total	100%

La somme pondérée par les coefficients des notes des différentes épreuves qui composent le concours donnent une note globale sur 20 points sur laquelle se fait l'évaluation de la candidature.

Les résultats d'admission seront publiés sur Parcoursup.

Le candidat admis doit alors se conformer à la procédure en vigueur de Parcoursup concernant ses choix d'intégration. A savoir, que les résultats d'admission au Concours ESDHEM ne sont valides que pour la rentrée universitaire qui suit. Ces résultats restent conditionnés à l'obtention du baccalauréat français ou équivalent international.

LA PHASE COMPLÉMENTAIRE

La phase complémentaire de Parcoursup permet à d'autres candidats de postuler entre mi-juin et mi-septembre dans le cas où des places offertes au concours en phase principale seraient restées vacantes. Un candidat peut formuler un vœu sur une formation uniquement s'il n'a pas déjà candidaté sur cette formation en phase principale.

Tous candidats ayant été précédemment inscrits au programme ESDHEM de SKEMA Business School et ayant cessé leur scolarité, à leur initiative ou à celle de l'établissement, ne pourront plus candidater à nouveau à ce programme.

A réception d'une candidature en phase complémentaire, une évaluation du dossier Parcoursup sera réalisée. En fonction de la note de dossier obtenue, un entretien de motivation (durée de 20 min.) sera réalisé par visioconférence, si toutes les conditions d'éligibilité sont réunies.

La réponse à la candidature formulée en phase complémentaire sera publiée sur Parcoursup au plus tard à la fin du huitième jour qui suit l'enregistrement du vœu, selon le règlement Parcoursup, hors période de suspension estivale de Parcoursup.

INTÉGRATION

Le nombre de places au concours ESDHEM est de 130 étudiants pour la filière Economie-Gestion en première année sur le campus de Sophia Antipolis, de 250 étudiants pour la filière Economie-Gestion en première année sur le campus de Lille et de 40 étudiants pour la filière Droit en première année sur le campus de Lille.

Tout candidat admis qui accepte la proposition d'admission de SKEMA Business School devra suivre la procédure d'inscription sur son espace personnel MySKEMA. Il devra alors confirmer sa place en réglant un acompte sur les frais de scolarité de 2000 € dans les délais indiqués, sous peine d'être considéré comme démissionnaire et de voir sa place attribuée à un candidat classé après lui, et ce pour tous les campus d'affectation.

Le candidat devra également signer le contrat d'inscription qui lui sera fourni. Le paiement de l'acompte ne se substitue pas à l'engagement juridique clair et définitif que constitue la signature du contrat.

La présence de l'étudiant sur son campus d'affectation le jour de la rentrée scolaire est obligatoire : tout étudiant qui ne se présente pas dans les deux semaines qui suivent le début des cours, sauf dérogation accordée par la Direction du Programme ESDHEM, sera considéré comme démissionnaire et exclu de la liste des étudiants. Le contrat d'inscription sera donc résilié de plein droit.

REPORT D'INTÉGRATION

L'intégration dans le Programme ESDHEM de SKEMA Business School doit être réalisée l'année de l'admission. Toute demande de report d'intégration doit être formulée par écrit auprès de la Direction du Programme avant la fin du mois de septembre de l'année d'admission. L'intégration ne peut être reportée au-delà de deux semestres consécutifs et le candidat reste redevable de démontrer l'obtention du baccalauréat français ou du diplôme équivalent international avant le 31 octobre de l'année du concours.

L'accord du report d'admission est à l'appréciation de la Direction du Programme ESDHEM.

Le candidat bénéficiant d'un report d'admission s'engage à ne pas présenter d'autres voies d'admission au Programme ESDHEM de SKEMA Business School, ni d'autres concours. Il devra intégrer le campus où il a été affecté initialement et ne pourra pas bénéficier d'un transfert dans un autre campus, quel qu'en soit le motif. Le report d'intégration ne donne lieu à aucun remboursement, y compris l'acompte sur les frais de scolarité. L'étudiant devra signer un nouveau contrat d'inscription aux conditions tarifaires en vigueur.

RÉCLAMATIONS

Les décisions du jury sont sans appel. Aucune demande de révision de notes, ou de nouvel entretien ou examen du dossier Parcoursup ne pourra être admise.

L'appréciation portée sur la fiche de notation pourra éventuellement être communiquée au candidat dans les trois mois qui suivent la publication des résultats d'admission et ce après une demande écrite faite par le candidat auprès du Service Concours par email (concours-undergraduate@skema.edu). Aucune copie de cette fiche ne sera envoyée.

EXCLUSION DU CONCOURS

Toute infraction au présent règlement et toute fraude ou tentative de fraude peut entraîner l'exclusion définitive du concours, sans préjudice des poursuites qui pourraient être engagées et sans possibilité de se présenter à une autre session du Concours ESDHEM ou de tout autre mode d'admission à SKEMA Business School.

Les informations transmises par le candidat engagent sa responsabilité. En cas de fausse déclaration, il sera exclu du concours ESDHEM et perdra le bénéfice de son admission, y compris après son intégration éventuelle.

Sera considéré comme démissionnaire et exclu du concours :

- ▶ Tout candidat absent à une des épreuves à laquelle il s'est inscrit ;
- ▶ Tout candidat ayant un comportement déplacé lors des épreuves ;
- ▶ Tout candidat qui tiendrait des propos écrits ou oraux diffamatoires à l'encontre de SKEMA Business School avant, pendant ou après les épreuves ou publication des résultats.

Conformément aux dispositions du règlement intérieur de SKEMA Business School, il est demandé au candidat d'avoir une tenue vestimentaire et un comportement correct à l'intérieur des locaux (centres d'oral). SKEMA se réserve le droit d'exclure toute personne qui ne respecterait pas ces consignes.

SKEMA BUSINESS SCHOOL

Afrique du Sud Brésil Canada Chine Émirats Arabes Unis États-Unis France



NOS IMPLANTATIONS

AFRIQUE DU SUD

Campus Stellenbosch

Ryneveld Street,
Stellenbosch 7 600, South Africa

BRÉSIL

Campus Belo Horizonte

Avenida do Contorno, 5456
- Savassi, Belo Horizonte
MG, 30110-036, Brazil

CANADA

Centre d'Innovation en Intelligence Artificielle de Montréal

SKEMA Business School
400 Avenue Atlantic, Bureau 500
Montréal, Québec, H2V 1A5, Canada

CHINE

Campus Nanjing

Mochoo International Education Park,
Nanjing Audit University,
No. 77, Beiwei road, Gulou District,
Nanjing, 210036, China

Campus Suzhou

Building A4 & A5
99, Ren'ai Road, Dushu Lake
Higher Education Town
215123 SIP Suzhou,
Jiangsu Province, China

ÉMIRATS ARABES UNIS

Campus Dubai

DIFC Academy, DIFC,
The Gate village, Gate village 02
— p/o BOX 74 777 Dubai, UAE

ÉTATS-UNIS

Campus Raleigh

920 Main Campus Drive
Venture II, Suite 101
Raleigh, NC 27606, USA

FRANCE

Campus Lille

Avenue Willy Brandt
59777 Euralille, France

Campus Grand Paris

5 Quai Marcel Dassault,
CS 90067
92156 Suresnes Cédex, France

Campus Sophia Antipolis

60 rue Fedor Dostoïevski,
CS 30085
06902 Sophia Antipolis Cédex, France